

COMMISSIONS

Vie associative et évènementielle

- Elle a en charge le développement de la vie associative, la préparation et la mise en oeuvre des évènements territoriaux.

Pédagogie

- Elle a en charge la rédaction des documents pédagogiques de l'USEP69.

Formation

- Elle a la tâche d'harmoniser les contenus et durées des stages de formations des nouveaux animateurs USEP.

Communication

- Elle a en charge l'animation du site internet USEP Rhône-Métropole de Lyon, ainsi que la construction et la diffusion des outils de communication du CD USEP69.

Vie institutionnelle

- Elle favorise et encourage les relations avec les partenaires et rédige des conventions.



C'est avec plaisir que le Comité USEP Rhône-Métropole de Lyon vous accueillera au sein de ces différentes commissions.